

Hauts-de-France, Nord
Villeneuve-d'Ascq
Quartier Le Château
51 à 73 rue Charles-Le-Bon, 193 à 197 rue Alexandre-Detroy, 95 à 113 rue Jeanne-d'Arc

Îlot 17 (Le Château)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59005210
Date de l'enquête initiale : 2017
Date(s) de rédaction : 2017
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine de Villeneuve-d'Ascq, ville nouvelle
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lotissement concerté
Appellation : îlot 17
Parties constituantes non étudiées : maison, édifice commercial

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2017, MZ, 252 à 291. parcelles 290 292 et 293 à étudier car différentes (n° 15 à 119 rue A Detroy)

Historique

L'îlot 17 est mis en promotion peu avant 1980 auprès de la SEDAF, promoteur qui s'associe à l'architecte Jean-Pierre Watel.

Tardif pour le quartier, cet îlot occupe un terrain situé entre la rue Jeanne-d'Arc, ouverte et lotie dès les années 1960, et la nouvelle rue Charles-le-Bon. Il doit donc assurer la jonction entre tissu ancien à l'ouest et ville nouvelle à l'est.

Le programme comprend 25 logements individuels dont 19 en prêt d'accession à la propriété (PAP) et 6 en prêt conventionné locatif (PC). En complément des habitations, 300 m² de locaux artisanaux sont prévus.

La livraison a lieu en mai 1981.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle

Dates : 1981 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Jean-Pierre Watel (architecte, attribution par source)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : ÉPALE (commanditaire, attribution par source), SEDAF (Société d'Etudes et d'Aménagement Foncier) (promoteur, attribution par source)

Description

L'îlot 17 est un groupement de maisons individuelles dont la localisation impose d'organiser la relation entre tissu ancien et tissu de la ville nouvelle. L'architecte Jean-Pierre Watel y propose une très intéressante synthèse entre l'îlot urbain traditionnel et l'organisation en hameau de maisons au plan en L. La densité est de 45 logements à l'hectare.

L'îlot 17 se développe sur un terrain de 0,62 ha, situé sur la frange ouest du quartier, en contact direct avec les rues anciennes de Flers à l'ouest (rues Jeanne-d'Arc et Alexandre-Detroy) et les nouveaux îlots 8 et 19 à l'est et au sud.

De petite taille, l'îlot vient s'intégrer dans une maille de voirie presque complète, qui lui préexiste : il est cerné par la rue Charles-le-Bon à l'est, la rue Jeanne-d'Arc à l'ouest, la rue Louise-Michel au nord. Le côté sud de l'îlot est limité par les jardins arrière, qui viennent s'adosser aux jardins et espaces verts des îlots voisins. Une courte impasse continuée en chemin piétonnier, le Chemin du Change, traverse le sud de l'îlot et dessert un groupe de maisons ; il assure ainsi une

liaison entre la rue Charles-le-Bon et la rue Alexandre-Detroy. Un chemin sinueux très discret permet de traverser l'îlot du nord au sud.

Les habitations sont regroupées en équerre, de façon à ce qu'une partie d'entre elles prennent leur entrée sur les rues Jeanne-d'Arc et Charles-le-Bon, et les autres sur une venelle perpendiculaire à celle-ci. L'îlot présente donc deux longs alignements de façades sur rue évoquant un urbanisme de type traditionnel. Rue Jeanne-d'Arc s'établit ainsi un dialogue entre la rive ancienne et son alignement de maisons modernes, et la rive nouvelle où les maisons - en brique également - sont elles aussi alignées, bien qu'en léger retrait et de façon moins régulière.

Jean-Pierre Watel utilise pour cet îlot la maison en brique au plan en L, de plain-pied ou sur garage, pourvue ici d'un toit pentu. La disposition des maisons en équerre limite la possibilité de créer des patios au profit de jardins plus ouverts. Le logement situé dans l'angle de l'équerre dispose d'une terrasse-patio en hauteur.

Un espace collectif arboré est aménagé au nord de l'îlot. Au sud sont installés trois locaux d'activités économiques de plain-pied en brique ; la couleur de la brique et les toits terrasses les démarquent des habitations proches.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique

Matériau(x) de couverture : tuile

Étage(s) ou vaisseau(x) : 2 étages carrés

Couvrements :

Type(s) de couverture : toit à un pan ; toit à longs pans ; terrasse

Escaliers : escalier de distribution extérieur

Typologies et état de conservation

Typologies : opération linéaire ; habitat individuel ; îlot d'habitat groupé

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- AC Villeneuve-d'Ascq. Fonds ÉPALE ; 2 EP 34. **Tableau de bord 1981**. ÉPALE, [1981].

Illustrations



Vue depuis la rue Charles-le-Bon, au niveau du Chemin du Change.

Phot. Pierre Thibaut

IVR32_20185900689NUCA



Depuis le nord de la rue Jeanne-d'Arc : d'une rive à l'autre formes, gabarit, matériaux sont similaires.

Les espaces publics en revanche sont traités de façon très différente : dans l'îlot 17 une frange végétale isole le chemin piétonnier de la chaussée.

Phot. Pierre Thibaut

IVR32_20185900727NUCA



Façades des maisons sur garage, le long de la rue Jeanne-d'Arc. La végétation dissimule l'entrée des venelles perpendiculaires à la rue.

Phot. Pierre Thibaut

IVR32_20195900234NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Le patrimoine des activités économiques de la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq (IA59005605)

Les îlots d'habitation de la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq (IA59005554)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Quartier Château (IA59005195) Nord-Pas-de-Calais, Nord, Villeneuve-d'Ascq, Le Château,

Auteur(s) du dossier : Leslie Dupuis

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Vue depuis la rue Charles-le-Bon, au niveau du Chemin du Change.

IVR32_20185900689NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Depuis le nord de la rue Jeanne-d'Arc : d'une rive à l'autre formes, gabarit, matériaux sont similaires. Les espaces publics en revanche sont traités de façon très différente : dans l'îlot 17 une frange végétale isole le chemin piétonnier de la chaussée.

IVR32_20185900727NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façades des maisons sur garage, le long de la rue Jeanne-d'Arc. La végétation dissimule l'entrée des venelles perpendiculaires à la rue.

IVR32_20195900234NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation